

BDO Rhône Alpes
20, rue Fernand Pelloutier
38130 ECHIROLLES

AUDITS & PARTENAIRES
65 b, Boulevard des Alpes
38240 MEYLAN

Membres de la Compagnie Régionale de Grenoble

TESSI SA

*Siège social : 177 cours de la Libération
38100 GRENOBLE*

071 501 571 RCS GRENOBLE

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS
COMMUNIQUEES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L. 225-115 4° DU CODE DE COMMERCE RELATIF
AU MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS VERSEES AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

BDO Rhône Alpes
20, rue Fernand Pelloutier
38130 ECHIROLLES

AUDITS & PARTENAIRES
65 b, Boulevard des Alpes
38240 MEYLAN

Membres de la Compagnie Régionale de Grenoble

TESSI SA

Siège social : 177 cours de la Libération
38100 GRENOBLE

071 501 571 RCS GRENOBLE

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES INFORMATIONS COMMUNIQUEES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L. 225-115 4° DU CODE DE
COMMERCE RELATIF AU MONTANT GLOBAL
DES REMUNERATIONS VERSEES AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES POUR L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2016

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations brutes versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la présidente du Directoire. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 2 068 156 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Echirolles et Meylan, le 27 avril 2017

Les Commissaires aux comptes,

BDO Rhône Alpes



Martine PACCLOUD
Associée

AUDITS & PARTENAIRES



Eric BACCI
Associés



Antoine SIRAND



CERTIFICATION DES REMUNERATIONS

Je soussignée, Claire FISTAROL, Président du Directoire de la société Tessi, certifie que le montant global des rémunérations brutes versées aux cinq personnes les mieux rémunérées, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, s'est élevé à 2 068 156 euros.

Grenoble, le 25 avril 2017

Le Président du Directoire

Claire FISTAROL

Tessi

Siège social : 177 cours de la Libération - 38029 Grenoble Cedex 2

Tél. + 33 (0)4 76 70 59 10 - Fax +33 (0)4 56 38 27 00

www.tessi.fr

SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 595 356 euros - 071 501 571 RCS GRENOBLE
N° de TVA intracommunautaire : FR 89 071 501 571 - APE : 7010 Z